



## CONVOCAATION

### REUNION de BUREAU

**MERCREDI 8 JUIN 2022 à 15H**

en présentiel -salle du 3ème étage de « c'est une maison bleue » à Mouans -Sartoux place de la Mairie (à drloite de l'Hôtel de ville)

### ORDRE du JOUR

#### **Préparation de notre réunion Assemblée trimestrielle du samedi 2 juillet 2022**

- PREVOIR l'invitation de Sylvie MARQUIS et autres invités ??

- Modalités de préparation :

**a) en présentiel ou en zoom**

si en présentiel :

b) Lieu et heure de rendez-vous

c) en extérieur suivi d'un pique nique ?

d) en salle suivi d'un restaurant ?

c) qui sera l'organisateur

- Ordre du jour :

Possibilité ou non de visite d'une école (peut-être du Haut Pays) ou autre action  
approbation du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 25 février 2022 par zoom (pj) et ordre du jour à définir avec points divers qui pourront être ceux évoqués ci-dessous :

#### **Actions de la délégation**

- distribution des livres aux écoles et CE
- enquête fédérale « les sanitaires à l'école » : le point des actions
- Commissions de sécurité : les dates à prévoir (Jean Marc)

#### **Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle** du 1er février 2019

- échos de nos écoles : à noter que compte tenu de l'étendue géographique de notre délégation, nous aurons à privilégier les écoles de la circonscription du lieu de notre 3ème rencontre en assemblée (Haut Pays)

#### **Vie de l'Union départemental**

-

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06) donner du grain à moudre par des informations pertinentes sur vos écoles, les actions de vos communes pour les écoles, etc

## **Questions ou sujets divers** (je reste à votre disposition)

**Dates à retenir : Assemblée trimestrielle du samedi 2 juillet 2022**

Dans l'attente de se retrouver, bien cordialement à chacun,

*Michelle MESSIN*

### **RAPPEL**

\*Les réunions de bureau sont ouvertes à TOUS les DDEN de la délégation de Grasse-Val de Siagne.

\*Chacun(e) peut venir y exposer les points qui le préoccupent dans son école, y chercher conseil et /ou appui, faire des suggestions pour la bonne marche de la délégation.

\*Instance destinée à « décongestionner » l'ordre du jour des réunions trimestrielles de la Délégation, la réunion de bureau donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu adressé à tous les DDEN de la délégation.

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice ou à l'adresse e-mail suivante : [secretariat.ud06@dden.fr](mailto:secretariat.ud06@dden.fr)*